



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) des Bassins Versants des Pyrénées ariégeoises (B.V.P.A.)

Commission Locale de l'Eau – Mardi 22 mars 2022

- ***Introduction par Monsieur Daniel Besnard,
1^{er} Vice-Président de la CLE***

Rappel des règles de séance

La séance fait l'objet d'un enregistrement

☞ Pour l'ensemble des participants en salle ou en visioconférence :

Pour votre prise de parole



Merci de bien vouloir vous présenter
et préciser votre :

- **Nom**
- **Prénom**
- **Organisme – Qualité**
- **Collège :**
 - 1^{er} Elus**
 - 2^{ème} Usagers**
 - 3^{ème} Etat**

Rappel des règles de séance

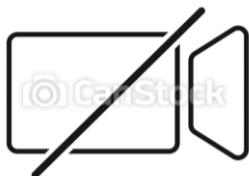
👉 Pour les personnes en visioconférence :

Merci d'indiquer votre nom et le nom de votre organisme dans les paramètres du module de visioconférence



! Couper votre micro quand vous ne prenez pas la parole !

**Utiliser le bouton « Lever la main »
pour prendre la parole ou voter.**



**Couper le mode vidéo pour améliorer la bande passante
si vous n'avez pas une bonne connection.**

Rappel réglementaire par les services de l'Etat

Commission Locale de l'Eau – Mardi 22 mars 2022

ORDRE DU JOUR

1- Composition et fonctionnement de la CLE :

- **Élection du Président (vote du 1^{er} collège)**
- **Élection de deux Vice-Présidents (vote du 1^{er} collège)**
- **Désignation du 2^e Vice-Président par le Président**

2 - Modification des règles de fonctionnement de la CLE :

- **Modification de la composition du bureau (vote de tous les collèges)**
- **Actualisation des membres du Bureau**

3 - Vote des rapports annuels de la CLE 2020/2021 (vote de tous les collègues)

4 - Présentation du diagnostic final : Phase d'élaboration

5 - Introduction aux phases suivantes : Echéancier

6 - Questions diverses

1- Composition et fonctionnement de la CLE

Détaillé dans les règles de fonctionnement (approuvé le 6 février 2020) :

- Élection du Président de la CLE :

➤ Rappel des règles de fonctionnement de la CLE (article 5) :

Le Président de la CLE est élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux auquel il doit obligatoirement appartenir, (article L212-4 du Code de l'Environnement).

Élections :

- **Présidence**
- **Appel à candidature**
- **Vote du 1^{er} collège**

Pour les membres du 1^{er} collège en visioconférence : Utiliser le bouton « Lever la main » pour voter.



Élections :

- ***Élection de deux Vice-Présidents***

➤ Rappel des règles de fonctionnement de la CLE (article 6) :
5 postes de Vice-Présidents sont créés pour une meilleure prise en compte des problématiques territoriales.

1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de l'Hers,

1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de l'Ariège,

1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de la Lèze,

1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de l'Arize,

1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant du Salat.

Les Vice-Présidents de la CLE :

- Monsieur Daniel BESNARD, représentant du SYMAR Val d'Ariège,
- Monsieur Jean-Jacques MARTINEZ, Président du Syndicat Mixte de la Vallée de la Lèze (SMIVAL),
- Monsieur Daniel ARTAUD, Président du Syndicat Salt-Volp (SSV).

Élection de deux Vice-Présidents :

- 1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de l'Hers.
- 1 Vice-Président représentant du Syndicat de gestion du bassin versant de l'Arize.

Élections :

- ***Élection de deux Vice-Présidents***
- ***Vote du 1^{er} collège***

Pour les membres du 1^{er} collège en visioconférence : Utiliser le bouton « Lever la main » pour voter.



- ***Désignation :***
 - ***Désignation du 2^d Vice-Président par le Président***

➤ Rappel des règles de fonctionnement de la CLE (article 6) :

Le Président désigne parmi ces 5 Vice-Présidents un premier et un deuxième Vice-Président.

2 - Modification des règles de fonctionnement de la CLE

- ***Modification de la composition du bureau :***

- ***Vote de tous les collèges.***

Conformément à l'article R212-32 du Code de l'Environnement, l'approbation et la modification des règles de fonctionnement nécessitent un quorum des 2 /3 de la C.L.E. ainsi que la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés.

S.A.G.E. des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

- ***Ajout d'un membre au sein du 2^{ème} collège :***

Le Président (ou son représentant) de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ariège.

- Vote de tous les collèges.

**Pour les membres en visioconférence :
Utiliser le bouton « Lever la main » pour
voter.**



- **Actualisation des membres du Bureau : 23 membres**

1^{er} collège (13 sièges)

2^d collège (7 sièges)

3^{ème} collège (3 sièges)

S.A.G.E. des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

1^{er} collège

(13 sièges)

Conseil Régional Occitanie	Madame Pascale CANAL
SCOT Vallée de l'Ariège	Monsieur Jean-Luc ROUAN
Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises (PNR)	Madame Patricia QUINAT-REYNAUD
Syndicat Rivières Salat & Volp (SSV)	Monsieur Daniel ARTAUD Vice-Président de la CLE
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arize (SMBVA)	Monsieur Alain METGE Vice-Président de la CLE
Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze (SMIVAL)	Monsieur Jean-Jacques MARTINEZ Vice-Président de la CLE
Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières SYMAR Val d'Ariège	Monsieur Daniel BESNARD Vice-Président de la CLE
Syndicat du Bassin Versant du Grand-Hers (SBGH)	Monsieur Xavier CAUX Vice-Président de la CLE
Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA)	Monsieur Marc SANCHEZ
Institution Interdépartementale pour la création et l'exploitation d'ouvrages de production d'eau brute en Ariège et en Haute-Garonne (IICEOPEB)	Monsieur Jérôme BLASQUEZ
Conseil Départemental de la Haute-Garonne	Monsieur Didier CUJIVES
Conseil Départemental de l'Aude	Madame Joëlle CHALAVOUX
Conseil Départemental de l'Ariège	Monsieur Jean-Paul FERRE

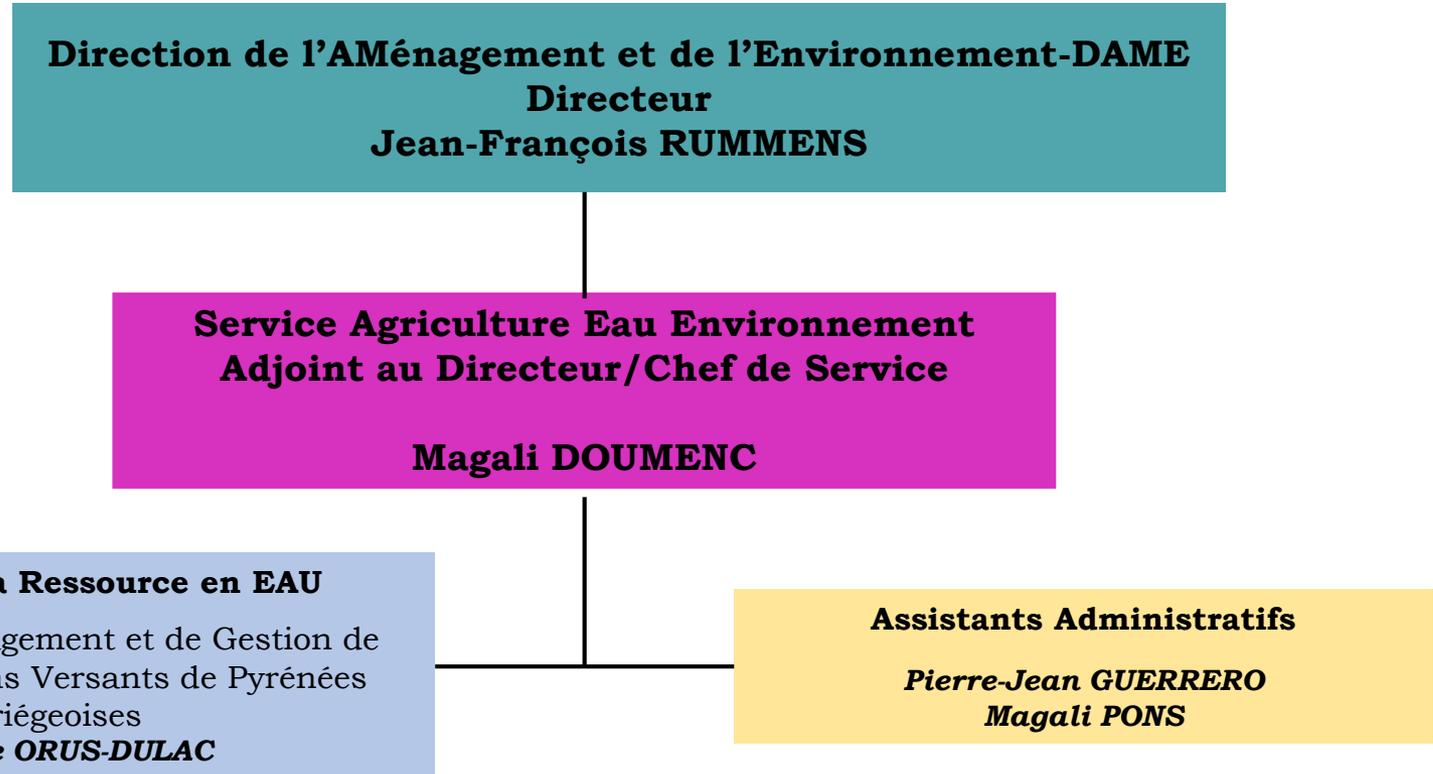
- **Actualisation des membres du Bureau : 2^{ème} collège (7 sièges)**

Chambre d'Agriculture de l'Ariège	Monsieur le Président ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège	Monsieur le Président ou son représentant
EDF Hydro Aude-Ariège	Monsieur le Directeur ou son représentant
Ariège Pyrénées Tourisme	Monsieur le Président ou son représentant
France Nature Environnement Midi-Pyrénées	Monsieur le Président ou son représentant
UFC Que Choisir Ariège-Comminges	Monsieur le Président ou son représentant
Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ariège	Monsieur le Président ou son représentant

- **Actualisation des membres du Bureau : 3^{ème} collège (3 sièges)**

Préfecture de l'Ariège	Madame la Préfète ou son représentant
AEAG	Monsieur le Directeur ou son représentant
DREAL Occitanie	Monsieur le Directeur ou son représentant

La Cellule animation :



La Cellule animation a pour principales missions :

- L'animation des instances du SAGE,
- L'animation des commissions géographiques ou thématiques,
- Le pilotage des études d'élaboration du SAGE,
- Le développement d'outils de communication,
- La réalisation du bilan d'activités annuel de la CLE.

3 - Vote des rapports annuels de la CLE 2020/2021

Rappel du Contexte

Après 4 années de phase d'émergence du SAGE BVPA, le périmètre a été adopté par arrêté inter-préfectoral le 6 septembre 2018.

Le 11 décembre 2019, Madame la Préfète de l'Ariège a installé la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, qui comprend 73 membres.

A l'issue de la phase d'émergence et depuis la phase d'élaboration du SAGE, le Conseil Départemental de l'Ariège a été désigné structure porteuse du SAGE BVPA le 6 février 2020. Le SAGE BVPA est actuellement en phase d'élaboration.

Prises d'un Arrêté modificatif de composition de la CLE par la Préfète de l'Ariège le 27 novembre 2020 suite aux résultats des élections municipales de 2020 qui ont modifié la représentation des Collectivités dans le 1° Collège.

Travail des instances : Commission Locale de l'Eau, Bureau et de la cellule animation en 2020 et 2021 :

- Validation des règles de fonctionnement, validation du cahier des charges de la phase 1, état des lieux et du diagnostic (y compris la phase de concertation).
- Production d'un film sur la ressource en Eau et de documents pour la phase d'élaboration.

L'animation du SAGE BVPA (0,4 ETP technique et 0,1 ETP secrétariat) a été financée par des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (70%) et de la Région Occitanie (10%), le Conseil Départemental de l'Ariège assurant l'autofinancement (20%).

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par les élections municipales suivies des élections départementales et régionales qui ont rendues nécessaire la désignation de nouveaux élus dans le collège des collectivités de la CLE.

- ***Vote des rapports annuels de la CLE 2020/2021***
 - ***Vote de tous les collèges***

4 - Présentation du diagnostic final : Phase d'élaboration

Présentation par Monsieur Bruno COUPRY Bureau d'Etude EAUCEA



5 - Introduction aux phases suivantes

ELABORATION

Arrêté
Préfectoral de
modification
de la CLE 24
janvier 2022

Phase
administrative
↓
Election
du Pdt et
du Bureau
de la CLE

Arrêté Inter
préfectoral 2026

2020-2021

2022

2022-2023

Prévisionnel
2024

Diagnostic
renforcé

Validation
du
diagnostic

Tendances
Scénarii et
Stratégie
du SAGE

Rédaction
Du PAGD/
Règlement
du
SAGE



La Phase 2 d'élaboration du SAGE

Tendances – scénarii- stratégie

S.A.G.E. des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

Échéances à venir : Prévisionnel

- Bureau de la CLE (**mai 2022**) avec :
 - Validation du diagnostic final,
 - et Présentation du projet de CCTP pour la phase 2.
- Validation du CCTP de la phase 2 en Bureau de la CLE (**juillet 2022**) et notification du marché (**novembre 2022**).

S.A.G.E. des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises

Phasage prévisionnel de l'étude

- Présentation en CLE puis lancement de l'étude sur les tendances et scénarii, et travail en commissions géographiques.
- Validations intermédiaires en Bureau puis en réunion plénière de la CLE.
- Poursuite de l'étude sur la stratégie et travail en commissions géographiques.
- Validations intermédiaires en Bureau puis en réunion plénière de la CLE.

Les Commissions Géographiques

Commission géographique Ariège

**Président : M. Daniel
BESNARD**

Collège	Structure	Représentant
1	SYMAR	Daniel BESNARD
1	CD 09	Jean-Paul FERRE
1	CD 31	Didier CUJIVES
1	CD 66	Nicolas GARCIA
1	Région Occitanie	Pascale CANAL
1	CC Haute Ariège	Daniel GERAUD
1	CC Pays de Tarascon	Daniel GONCALVES
1	CA Foix Varilhès	Michel AUDINOS
1	CC Pays d'Olmes	Nicolas DIGOUDE
1	CC Portes d'Ariège	Cécile POUCHÉLON
1	CC Pyrénées Cerdagne	Georges ARMENGOL
1	CC SICOVAL	Pascal CHICOT
1	CC Bassin Auterivain	Joël CAZAJUS
1	SCOT	Jean-Luc ROUAN
1	PNR PA	Patricia QUINAT REYNAUD
1	SMDEA	Marc SANCHEZ
1	SMEA 31	Jean-louis REMY
1	FOIX	André PECHIN
2	Chambre d'agriculture 09	Représentant
2	CCI Ariège	Représentant
2	EDF Hydro	Représentant
2	Agence Départementale du Tourisme	Représentant
2	FNE - CHABOT	Représentant
2	association de protection des consommateurs	Représentant
2	Chambre d'agriculture 31	Représentant
2	fédération régionale agriculture biologique	Représentant
2	OU Ariège	Représentant
2	association propriétaires Forestiers	Représentant
2	France Hydro électricité	Représentant
2	fédération des moulins de France	Représentant
2	UNICEM	Représentant
2	fédération canoë kayak régionale Occitanie	Représentant
2	ANA	Représentant
2	CEA - ANPER	Représentant
2	fédération départementale de pêche 09	Représentant
2	fédération départementale de pêche 31	Représentant
3	préfet coordonnateur de bassin	Représentant
3	DDT09	Représentant
3	DDT 31	Représentant
3	DDT 66	Représentant
3	DRAAF	Représentant
3	AEAG	Représentant
3	OFB région Occitanie	Représentant
3	ARS région Occitanie	Représentant
3	ONF Agence territoriale 09-11-66	Représentant
3	DREAL Occitanie	Représentant
3	CRPF	Représentant

Commission géographique Hers

Président : M. Xavier CAUX

Collège	Structure	Représentant
1	SBGH	Xavier CAUX
1	CD 09	Jean-Paul FERRE
1	CD 11	Joëlle CHALAVOUX
1	CD 31	Didier CUJIVES
1	Région Occitanie	Pascale CANAL
1	CC Pays d'Olmes	Nicolas DIGOUDE
1	CA Foix Varilhes	Michel AUDINOS
1	CC Pays de Mirepoix	Guillaume LOPEZ
1	CC Portes d'Ariège	Cécile POUCHELON
1	CC Bassin Auterivain	Joël CAZAJUS
1	CC Pyrénées Audoises	Paul COÉFFARD
1	CC Piège Lauragais Malepère	Jean-Christophe MARIO
1	CC Terres du Lauragais	Jean-Jacques RAMADE
1	I I A B M	Jessica MIQUEL
1	Réseau 11	Claude CANSINO
1	SMDEA	Marc SANCHEZ
1	SMEA 31	Jean-Louis REMY
1	I.E.M.N.	Gilbert HEBRARD
2	Chambre d'agriculture 09	Représentant
2	CCI Ariège	Représentant
2	EDF Hydro	Représentant
2	Agence Départementale du Tourisme	Représentant
2	FNE - CHABOT	Représentant
2	Association de protection des consommateurs	Représentant
2	Chambre d'agriculture 31	Représentant
2	Chambre d'agriculture 11	Représentant
2	Fédération régionale agriculture biologique	Représentant
2	OU Ariège	Représentant
2	association propriétaires Forestiers	Représentant
2	France Hydro électricité	Représentant
2	Fédération des moulins de France	Représentant
2	UNICEM	Représentant
2	Fédération canoë kayak régionale Occitanie	Représentant
2	ANA	Représentant
2	CEA - ANPER	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 09	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 31	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 11	Représentant
3	Préfet coordonnateur de bassin	Représentant
3	DDT09	Représentant
3	DDT 31	Représentant
3	DDT 11	Représentant
3	DRAAF	Représentant
3	AEAG	Représentant
3	OFB région Occitanie	Représentant
3	ARS région Occitanie	Représentant
3	ONF Agence territoriale 09-11-66	Représentant
3	DREAL Occitanie	Représentant
3	CRPF	Représentant

Commission géographique Salat

**Président : M. Daniel
ARTAUD**

Collège	Structure	Représentant
1	SYCOSERP	Daniel ARTAUD
1	CD 09	Jean-Paul FERRE
1	CD 31	Didier CUJIVES
1	Région Occitanie	Pascale CANAL
1	CC Cagire Garonne Salat	Alain SOULE
1	C C Couserans-Pyrénées	Bernard LAMARY
1	C C Cœur de Garonne	Juliette AMIOT
1	Commune d'Aleu	M. André VIDAL
1	PNR PA	Patricia QUINAT REYNAUD
1	SMDEA	Marc SANCHEZ
1	SMEA 31	Jean-Louis REMY
2	Chambre d'agriculture 09	Représentant
2	CCI Ariège	Représentant
2	Agence Départementale du Tourisme	Représentant
2	FNE - CHABOT	Représentant
2	Association de protection des consommateurs	Représentant
2	Chambre d'agriculture 31	Représentant
2	fédération régionale agriculture biologique	Représentant
2	OU Garonne amont	Représentant
2	UNICEM	Représentant
2	Association propriétaires Forestiers	Représentant
2	EDF Hydro	Représentant
2	France Hydro électricité	Représentant
2	fédération des moulins de France	Représentant
2	fédération canoë kayak régionale Occitanie	Représentant
2	ANA	Représentant
2	CEA - ANPER	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 09	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 31	Représentant
3	Préfet coordonnateur de bassin	Représentant
3	DDT09	Représentant
3	DDT 31	Représentant
3	DRAAF	Représentant
3	AEAG	Représentant
3	OFB région Occitanie	Représentant
3	ARS région Occitanie	Représentant
3	ONF Agence territoriale 09-11-66	Représentant
3	DREAL Occitanie	Représentant
3	CRPF	Représentant

Commission géographique Arize

Président : M. Alain METGE

<i>Collège</i>	<i>Structure</i>	<i>Représentant</i>
1	SMBVA	Alain METGE
1	CD 09	Jean-Paul FERRE
1	CD 31	Didier CUJIVES
1	Région Occitanie	Pascale CANAL
1	CA Foix Varilhes	Michel AUDINOS
1	CC Volvestre	Pierre VIEL
1	CC Arize Lèze	Manuel SARDA
1	C C Couserans-Pyrénées	Bernard LAMARY
1	C C Cœur de Garonne	Juliette AMIOT
1	PNR PA	Patricia QUINAT REYNAUD
1	ICEOPEB	Jérôme BLASQUEZ
1	SMDEA	Marc SANCHEZ
1	SMEA 31	Jean-Louis REMY
2	Chambre d'agriculture 09	Représentant
2	CCI Ariège	Représentant
2	Agence Départementale du Tourisme	Représentant
2	FNE - CHABOT	Représentant
2	Association de protection des consommateurs	Représentant
2	Chambre d'agriculture 31	Représentant
2	Fédération régionale agriculture biologique	Représentant
2	OU Garonne amont	Représentant
2	Association propriétaires Forestiers	Représentant
2	France Hydro électricité	Représentant
2	Fédération des moulins de France	Représentant
2	Fédération canoë kayak régionale Occitanie	Représentant
2	ANA	Représentant
2	CEA - ANPER	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 09	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 31	Représentant
3	Préfet coordonnateur de bassin	Représentant
3	DDT09	Représentant
3	DDT 31	Représentant
3	DRAAF	Représentant
3	AEAG	Représentant
3	OFB région Occitanie	Représentant
3	ARS région Occitanie	Représentant
3	ONF Agence territoriale 09-11-66	Représentant
3	DREAL Occitanie	Représentant
3	CRPF	Représentant

Commission géographique Lèze

**Président : M. Jean-Jacques
MARTINEZ**

Collège	Structure	Représentant
1	SMIVAL	Jean Jacques MARTINEZ
1	CD 09	Jean-Paul FERRE
1	CD 31	Didier CUJIVES
1	Région Occitanie	Pascale CANAL
1	CA Foix Varilhès	Michel AUDINOS
1	CC Volvestre	Pierre VIEL
1	CC Arize Lèze	Manuel SARDA
1	CA Muretain Agglomération	David CARLIER
1	CC Bassin Auterivain	Joël CAZAJUS
1	Commune d'Artigat	M. François VANDERSTRAETEN
1	SMAHVL	David COMMINGES
1	SCOT	Jean-Luc ROUAN
1	SMDEA	Marc SANCHEZ
1	SMEA 31	Jean-Louis REMY
2	Chambre d'agriculture 09	Représentant
2	CCI Ariège	Représentant
2	Agence Départementale du Tourisme	Représentant
2	FNE - CHABOT	Représentant
2	Association de protection des consommateurs	Représentant
2	Chambre d'agriculture 31	Représentant
2	Fédération régionale agriculture biologique	Représentant
2	OU Ariège	Représentant
2	Association propriétaires Forestiers	Représentant
2	France Hydro électricité	Représentant
2	Fédération des moulins de France	Représentant
2	Fédération canoë kayak régionale Occitanie	Représentant
2	ANA	Représentant
2	CEA - ANPER	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 09	Représentant
2	Fédération départementale de pêche 31	Représentant
3	Préfet coordonnateur de bassin	Représentant
3	DDT09	Représentant
3	DDT 31	Représentant
3	DRAAF	Représentant
3	AEAG	Représentant
3	OFB région Occitanie	Représentant
3	ARS région Occitanie	Représentant
3	ONF Agence territoriale 09-11-66	Représentant
3	DREAL Occitanie	Représentant
3	CRPF	Représentant

6 - Questions diverses

Merci pour votre attention
